

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51181

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

von Ämtern (*offices*) auch eine geschickte Heiratspolitik (Mitgiften!) eine nicht unwesentliche Rolle. Allerdings war es Baxter nicht möglich, umfangreiche quantifizierende Analysen durchzuführen und den Stellenwert der jeweiligen Faktoren bei der Vermögensbildung aufzuzeigen.

Die Kapitel IV bis VII, in denen die Entwicklung der »Armee-Intendanten« unter Le Tellier, während und nach der Fronde, in den Jahren 1660 bis 1666 sowie während des Devolutionskrieges geschildert wird, enthalten eine Fülle interessanter Detailinformationen. Zu Veränderungen oder Neuerungen von fundamentaler Bedeutung für die Gesamtentwicklung scheint es jedoch in diesen Jahrzehnten nicht mehr gekommen zu sein.

Trotz der durchaus aner kennenswerten Leistung von Baxter ist – nicht zuletzt wegen der relativ engen zeitlichen Begrenzung seiner Arbeit – der vielschichtige Komplex der Institution der »Armee-Intendanten« noch nicht erschöpfend untersucht. Auf diesem Felde bleibt für die Forschung noch einiges zu tun. Besonders irritierend ist indessen, daß der Verf. die *charge* der Intendanten wiederholt als »office« bezeichnet (vgl. z. B. S. 8, 20, 23, 25 ff., 62 u. 201 f.). Die Intendanten waren jedoch königliche Kommissare, nicht Inhaber eines ordentlichen Amtes (*office ordinaire*), das – im Unterschied zur Intendantur – gekauft werden konnte.

Klaus MALETTKE, Marburg

Bernhard KROENER, *Les Routes et les Etapes. Die Versorgung der französischen Armeen in Nordostfrankreich (1635–1661). Ein Beitrag zur Verwaltungsgeschichte des Ancien Régime*, Münster (Aschendorff) 1980, 257 p., cartes. (Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der neueren Geschichte. E. V., 11. Hg. v. d. rheinisch-westfälischen Akademie der Wissenschaften in Verbindung mit der Vereinigung der neueren Geschichte E. V. durch Konrad Repgen).

Bernhard Kroener a beaucoup médité cette assertion de Richelieu dans son Testament Politique que beaucoup d'armées ont davantage péri faute de pain et de « police » que par l'effort des armes ennemies. C'est à l'organisation de cette « intendance de guerre » replacée dans le cadre géographique de la province de Champagne et dans celui d'une tranche chronologique allant de la guerre de Trente ans à celle de Dévolution qu'est consacré l'ouvrage. L'auteur présente dans une première partie le personnel civil et militaire. Avec une profonde minutie, il retrace chacune des fonctions depuis celle du garde-magasin ou du maréchal des logis jusqu'à celle du surintendant et commissaire général des vivres. B. Kroener fait remarquer que la monarchie s'était contentée au XVI<sup>e</sup> siècle des services civils; à partir de 1635 principalement on a mis sur pied un organisme de ravitaillement propre à l'armée. Richelieu, Mazarin et Le Tellier étaient conscients de la nécessité d'un service organisé sans pouvoir le réaliser entièrement faute d'avoir pu installer un service de transmission rapide de renseignements. Cet effort permit néanmoins à Louis XIV de disposer de l'une des administrations militaires les plus parfaites de son époque. Le lecteur retiendra dans ce tableau le faible effectif de certaines troupes: une compagnie d'infanterie ne dépasse souvent pas quarante soldats et celle de la cavalerie se réduit à trente hommes, sinon moins, au cours du grand siècle.

La seconde partie du livre paraît la plus vivante. Le réseau champenois des routes et des étapes se transforme dans la première moitié du siècle. Pour assurer l'entretien des troupes sans mécontenter la population, est mis en place le système des gîtes d'étapes le long des routes, principalement celles des vallées. La rivière présentait en effet un moyen commode de ravitailler en armement et en vivres les villes-étapes. Le pont forme un élément essentiel dans la stratégie des déplacements. Au cours du siècle, on a différencié les routes d'infanterie et celles de la cavalerie; on a également distingué les chemins d'été et les chemins d'hiver. L'auteur s'efforce de

fixer la chronologie de ces mutations: 1635, 1648, 1653 et 1666. La Bibliothèque Nationale, les Archives de la Guerre, celles de l'Inspection du Génie et du Ministère des Affaires Etrangères, etc., ont permis à B. Kroener de redécouvrir l'importance de certaines cartes anciennes dont celle de Jacques Fougeu de 1634-35 ou de Claude de Langlées vers 1670. Tout naturellement B. Kroner a pu réaliser un petit atlas de 31 cartes dont certaines s'inspirent des travaux d'André Corvisier sur l'Armée Française au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces cartes permettront à tous ceux qui ne savent pas lire l'allemand d'apprécier l'importance du travail de B. Kroner: cartes de routes à différentes dates, de ponts, de bacs, de magasins, de relais postaux, des campagnes militaires de 1635, 1639, 1649, 1652, etc. font du Kartenheft un incomparable instrument de documentation et un modèle à imiter. Des travaux identiques mériteraient d'être entrepris particulièrement pour les provinces frontalières.

Jean-Pierre KINTZ, Strasbourg

HEINZ DUCHHARDT, Studien zur Friedensvermittlung in der Frühen Neuzeit, Wiesbaden (Franz Steiner Verlag) 1979, XII-121 p., avec index.

Ce petit livre rassemble trois études. La première est consacrée à l'activité diplomatique de Jean-Philippe de Schönborn, archevêque de Mayence au cours de la décennie qui suivit la paix de Westphalie, grand esprit dont le «Système Irénique» se trouva en 1658 dégradé en «Ligue du Rhin» (p. 1-22); la seconde sur la médiation anglaise au cours des négociations qui devaient aboutir aux traités de Nimègue de 1678-1679 (p. 23-88); la dernière, enfin, sur la négociation de paix telle qu'elle fut conçue dans les écrits relatifs au droit des gens, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (p. 89-117).

Ce livre vient à son heure. Les événements quotidiens portent bien des esprits à revenir à l'étude des relations entre Etats, même à celles ayant eu lieu au cours d'époques relativement éloignées de la nôtre. Certes, on se contente trop souvent de présenter des forces en présence et leurs rapports, de façon quelque peu abstraite, en tout cas dégagées, libérées, des détails et de la multiplicité des événements et des incidents. On s'efforce de rejeter toute «coloration temporelle». Tout n'est pas à rejeter dans cette façon de procéder. Toutefois, ce serait une grave erreur que d'éliminer complètement, au profit de schémas et de formules quasi-algébriques, ceux d'une «histoire des relations internationales», les détails caractéristiques des négociations qui font l'objet de l'histoire qu'il faut appeler sans fausse honte «diplomatique». Ils constituent des faits de civilisation. Ils peuvent être révélateurs de l'état des esprits ou des mutations en cours d'accomplissement à un moment donné de l'histoire. L'étude de la technique de la médiation et de la négociation peut être fort riche d'enseignements. C'est ce que l'on constate en lisant ces trois études. M. Durchhardt montre en particulier qu'une nouvelle façon de terminer les conflits et de liquider les problèmes qui y ont donné lieu est apparue au début des Temps Modernes. Il montre qu'une certaine désacralisation de la diplomatie s'est opérée et que l'on a de moins en moins souvent recours à la médiation du Pape, – et de moins en moins aussi, d'ailleurs, à celle de l'Empereur. Enfin, il pose le problème de l'influence des écrits politico-juridiques (ceux de Grotius, de Puffendorff, de Vattel) sur le comportement des négociateurs.

Projet, pratique et théorie de la négociation des traités de paix. Ainsi pourrait-on caractériser les trois cas concrets que présente, à partir d'une abondante documentation d'archives, utilisée avec talent, M. Durchhardt, Professeur à l'Université Jean Gutenberg, de Mayence.

René PILLORGET, Paris